

Dossier de candidature
Conseil des Jeunes de Schaerbeek

- Fiche de candidature
- Tes motivations
- Autorisation parentale
- Droits et Devoirs du Conseiller jeunesse
- Règlement du Conseil des Jeunes

FICHE DE CANDIDATURE**Partie à compléter par le ou la candidat.e :**

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Adresse :

Gsm :

Mail : @

Ecole :

Classe/section :

Je soussigné.e

déclare être candidat.e pour le Conseil des Jeunes de Schaerbeek pour le mandat de 2023 à 2024 (2 ans).

Partie à compléter par le représentant légal : *Père *Mère *Représentant légal

Nom : Prénom :

Gsm :

Mail : @

TES MOTIVATIONS

Pour toi, qu'est-ce qu'un Conseil des Jeunes ?

Quels projets souhaiterais-tu aborder ?

Quelles questions souhaites-tu adresser à la Commune ?

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e

Domicilié.e à

Représentant.e légal.e de

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le Conseil des Jeunes de Schaerbeek pour les années 2023 et 2024 (2ans).
 - Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil des Jeunes.
 - Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du Conseil des Jeunes. Le cas échéant.
 - Autorise mon enfant à être filmé, photographié, seul ou en groupe dans le cadre du Conseil des Jeunes et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communication tel que presse, réseaux sociaux communaux officiels, site et page Facebook de la Commune.
 - Autorise mon enfant à donner ses données personnelles uniquement à des fins de contacts dans le cadre du Conseil des Jeunes pour lequel il.elle pose sa candidature.
- J'ai lu et accepté les informations communales relatives à traitements des données à caractère personnel (reprenant les coordonnées du DPO communal). Pour informations, les données à caractère personnel récoltées le sont uniquement dans le but de l'organisation du conseil des jeunes de Schaerbeek. Seules les données de contact du participant sont récoltées. Conformément au RGPD, nous vous informons que le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est la Commune de Schaerbeek représentée par le Collège des Bourgmestre et Echevins (Hôtel communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek – 02/244.75.11 – info@schaerbeek.be).
- Autorise les responsables du Conseil de Jeunes à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et sécurité de mon enfant sur demande d'un médecin. Les responsables Communaux prendront contact avec vous dès qu'une situation de danger se présente, le cas échéant.
 - Accepte de recevoir par voie postale, par courriel et par sms les différentes informations relatives au Conseil de Jeunes (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...)
 - Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil de Jeunes et en accepte l'organisation.

Fait à Schaerbeek, le :

Signature du.de la candidat.e

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du.de la représentant.e légal.e

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Droits et devoirs du.de la candidat.e

LES DROITS :

Les conseiller.e.s sont égaux en droit.

Le.la conseiller.e a le droit de :

- Donner librement son opinion et de s'exprimer toujours dans le respect de l'autre ;
- De porter la parole des jeunes ;
- D'améliorer la vie et le quotidien de la jeunesse Schaerbeekoise ;
- D'aborder les problématiques liées à la jeunesse ;
- De s'impliquer dans les actions locales ;
- D'être tenu informé.e des projets communaux en cours;
- De représenter le Conseil des Jeunes lors des différentes manifestations organisées par la Commune.
- De donner aux jeunes la possibilité de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées aux membres du Conseil des jeunes ;
- De disposer des moyens et de la logistique de la Commune, nécessaires pour la réalisation des projets du Conseil des Jeunes ;
- De recevoir de l'aide de l'ASBL Jeune Et Citoyen, du Service Jeunesse de Schaerbeek et du Cabinet en charge de la Jeunesse.

LES VALEURS:

Les valeurs éthiques portées par les conseiller.e.s :

Ouverture ;
 Diversité ;
 Citoyenneté ;
 Solidarité ;
 Investissement et engagement ;
 Respect ;
 Convivialité.

LES DEVOIRS :

Les conseiller.e.s s'engagent à :

- Ne pas utiliser le Conseil des jeunes comme outil politique ou publicitaire ;
- Se tenir informé.e.s des besoins et demandes du public jeune ;
- Informer les citoyens et jeunes de la commune des actions entreprises par le Conseil des Jeunes ;
- Etre le représentant des jeunes et leur relais auprès des élus Communaux ;
- Favoriser la citoyenneté et l'expression participative ;
- S'investir dans les projets du Conseil des Jeunes;
- Etre porteur de projets ambitieux et œuvrer à leur réalisation, mais aussi veiller à respecter les délais impartis ;
- Etre attentifs et tolérants lors des échanges entre membres du Conseil ;
- Assister aux réunions ;
- Suivre les échanges relatifs au Conseil des Jeunes (emails, courriers, documents, etc.)
- Faire respecter le règlement du Conseil des Jeunes